

Députés Nupes et Macroniens veulent qu'on continue à payer leurs retraites aux morts algériens

écrit par Conan | 26 novembre 2022



Photo d'illustration © DURAND FLORENCE/SIPA



Photo d'illustration © DURAND FLORENCE/SIPA

De la repentance à la prostitution

Un grand Bonjour à tous mes amis patriotes adhérents de *Résistance Républicaine* (et même aux non adhérents d'ailleurs..)

Pourquoi un tel titre provocateur? Ben tout simplement parce que c'est l'impression que l'on retire en examinant ce qui se passe dans les coulisses du pouvoir macronien et ce qu'ils font du pognon des Français, DE NOTRE POGNON !!!...

Je dois avouer qu'en raison de l'omerta des meRdias, je n'avais pas du tout entendu parler de cette affaire scandaleuse, alors qu'à présent à la retraite, j'ai pourtant quasiment toujours la tête dans le poste... Hé bien vous allez voir quel a été le nouveau coup de Jarnac de Foutriquet contre les intérêts de la France et des Français, pour la énième fois....

Tout d'abord, il faut rappeler que les représentants du peuple-nos députés- avaient eu à vérifier, le mois dernier,

et, éventuellement à aménager, les modalités de la loi de renouvellement du budget de la Sécurité Sociale pour 2023. **A cette occasion le député LR Philippe Juvin avait proposé un amendement destiné à mieux contrôler l'expansion continue du nombre de bénéficiaires de pensions et retraites françaises installés à l'étranger- dont un nombre incroyable de centaines-.**

Hé bien, je vous l'apprends peut-être? Cet amendement a été refusé en commission par la Macronie et la Nupes alors qu'il s'inspirait pourtant d'une enquête parlementaire effectuée en 2021 qui établissait bien la réalité des fraudes !!!!...

Pas un mot dans les grands meRdias, je le rappelle!!!!...

Vous pourrez écouter, ci-après, l'interview donné à ce sujet par Charles Prats à Radio Courtoisie, il y a environ un mois. Ceci m'a permis de constater à quel point cette Radio est devenue très agréablement performante.

A lire également :

-le projet d'amendement de Philippe Juvin refusé

<https://www.nosdeputes.fr/16/dossier/531>

-l'article du journaliste algérien paru dans le quotidien algérien de langue française « LIBERTE » disparu le 14/04/2022, établissant bien qu'une enquête parlementaire française avait été effectuée en Algérie..

Lu dans le quotidien algérien de langue française "Liberté" du 16/02/2021- quotidien disparu le 14/04/2022 :

RADAR
LES ÉLUS SE PENCHENT SUR LES FAUX CERTIFICATS DE VIE

Enquête parlementaire en France sur les centenaires algériens

Placeholder

De FARID BELGACEM

Publié 16 Février 2021 à 21:57

Les élus de l'Assemblée nationale française ont récemment auditionné un responsable d'une grande boîte privée basée à Paris, chargé d'enquêter en Algérie sur les faux certificats de vie délivrés par les Assemblées populaires communales (APC) pour que des familles de défunts puissent continuer à toucher frauduleusement les pensions de retraite.

Affirmant que son entreprise travaille pour des organismes ou des caisses de retraite publics ou privés ayant pour obligation d'effectuer des actions de lutte contre la fraude, cet enquêteur a également révélé avoir travaillé sur plus de 1 500 dossiers en Algérie et dans d'autres pays.

Dans un entretien accordé au site en ligne "liberté-politique", le président de l'entreprise Excellcium, Pierre-Alexandre Rocoffort de Vinnière, a révélé avoir été auditionné sur cette question par la mission parlementaire en charge d'enquêter sur ce dossier.

Il dira : " Ce qui semble certain, c'est que cette typologie de fraude est déployée dans l'ensemble des régions d'Algérie dans lesquelles nous sommes amenés à opérer et que celle-ci se base sur les mêmes techniques et les mêmes failles, notamment l'établissement de faux certificats de vie et le refus de communiquer le décès d'un compatriote à un organisme français."

A noter que ce pillage dure depuis plus de 20 ans, puisque Pierre Morange qui était déjà député et maire de Chambourcy avait été chargé d'enquêter sur ce sujet à l'époque et qu'il avait fini par renoncer. Il s'était en effet rendu compte qu'en raison de la politique de discrimination positive pratiquée au recrutement, certains services des institutions de retraite et de la SS étaient pilotés par des personnes ayant « intérêt en la cause » du fait de leur origine et que leur obstruction empêchait bien des investigations... C'était en tout cas l'avis qu'il donnait dans une émission passée sur Radio Courtoisie au début des années 2000, que je n'ai malheureusement pas pu retracer dans les archives de cette Radio.